

Fédération Nationale des Associations d'Accueil de marins (FNAAM)

Membre de l'ISWAN International Seafarers Welfare and Assistance Network

56 rue Falguière 75015 PARIS

N°97 Octobre 2016 à Février 2017

France Ports Accueil

EDITO

18 JANVIER 2017 : UNE GRANDE DATE : Ce 18 janvier, en effet, entraînent en application les premiers amendements à la Convention sur le Travail Maritime de 2006 .A compter de cette date tous les navires devront présenter en cas d'inspection un certificat obligatoire attestant de la mise en place par l'armateur d'une sécurité financière assurant la protection de son équipage en cas d'invalidité de décès ou d'abandon. C'est, enfin, le terme heureux d'une longue et dramatique histoire. Car, rappelons-nous, notre Fédération est née, à la suite de ces tristes abandons d'équipages qui, à Marseille, Sète, Dunkerque ou St Nazaire interpellaient nos associations qui devaient assurer aux marins une aide humanitaire, et juridique et tenter de les rapatrier vers leur pays. En 1998 le colloque de Rezé essayait de trouver des solutions que le regroupement de nos associations pouvait favoriser pour aborder ce problème avec notre administration de tutelle. Ce fut le rapport Gilory et la mise en place d'une ligne budgétaire couvrant certains frais engagés et permettant aux marins de partir avec un pécule, modeste avance sur des salaires impayés qui ne pourraient être versés que si la vente judiciaire du navire avait lieu et à un prix qui ne serait pas absorbé par les droits de port privilégiés. Puis le sujet fut abordé par le nouveau Conseil Supérieur du bien-être des gens de mer et le « dispositif marins abandonnés, officialisé par la circulaire de 2009, était mis en place concrétisant les procédures à suivre par les services des Affaires Maritimes. Mais, sur le plan international, la France présidait un groupe de travail conjoint OMI et OIT sur la sécurité financière et le rapatriement des équipages en cas d'abandon et ce sont les directives adoptées par ce groupe de travail après des années de discussion qui ont constitué ces premiers amendements à la Convention de 2006 . C'est là enfin la véritable solution à ces drames car tout navire en escale dans nos ports est tenu de présenter, lors de toute inspection ce certificat attestant l'existence de cette sécurité financière D'ailleurs le Memorandum de Paris (MOU) a décidé une campagne d'inspection des navires sur trois mois sur le travail et les conditions de vie à bord des navires en escale . Presque 20 ans depuis Rezé mais il faut saluer ce 18 janvier et espérer que cette date marquera la fin de ces dramatiques et souvent scandaleux abandons de marins loin de leurs familles. Alain Coudray

SOMMAIRE

Il y a dix ans	Pages 1
« Bromsgaard « , Agios Charalambos”< « MC Ruby «	2
La Société des Oeuvres de Mer - L'Observatoire des Droits des Marins	3
Nouvelles des ports – Pirates –	4/8
Rencontre ICMA Europe de l'OUEST à Brémerhaven	8

Il y a dix ans : Deux évènements majeurs marquent cette période : le projet de texte instituant le Conseil Supérieur et sa formation bien-être et les commissions portuaires et d'autre part, la

réunion de l'assemblée générale d'ICSW(maintenant ISWAN) à Marseille, à l'invitation de l'AGISM et de la FAAM. Le projet de Décret pose le problème du devenir des conseils de bien-être, constitués à notre initiative à Marseille et Dunkerque (celui de la Loire est alors bloqué) L'avenir montrera que les deux structures peuvent coexister (Dunkerque et la Loire) Quant au succès de la réunion marseillaise (avec l'aide du Port autonome), il a permis de sortir cet organisme de son contexte très anglo saxon et d'ouvrir en France avec l'aide de Jill Simpson, la formation très utile des visiteurs de navires. Dans nos foyers, Loon-Plage attend la livraison de

ses nouveaux locaux, le Havre met en place son conseil de bien-être, St Malo voit enfin l'attribution d'un local par la CCI et l'aide annoncée de la Région pour son équipement, Brest est sans local suite aux travaux de transformation de l'hôtel des Gens de Mer, Nantes songe à un véhicule équipé pour les communications des marins, Bayonne définit le planning des travaux de son installation à Tarnos, Port de Bouc reçoit la visite de Tom Holmer du Welfare Trust, à l'occasion de sa venue à Marseille pour l'ICSW. Lui aussi présent à Marseille Yves Legouas de l'OIT fait le point du début des travaux du groupe de travail OMI/OIT sur la mise en place d'une sécurité financière au profit des marins victimes d'accident ou d'abandon Dix ans plus tard , les amendements à la CTM 2006, traduction de ces travaux entrent enfin en application pour la plus grande satisfaction des marins et de ceux qui les accueillent . Alain C.

« BROMSGAARD STAR » »AGIOS CHARALAMBOS » MC RUBY” Trois cas-qui ont marqué leur époque.

-
20 Décembre 1992

, 4 heures du matin. C'est la tristesse au cœur que le Capitaine et l'équipage , tous Philippins, du « Bromsgaard Star » empruntent la coupée pour quitter, remplacés par un équipage Britannique, ce pétrolier construit en 1965 à la Ciotat. L'armateur Norvégien ne peut plus payer ses créances et met en vente son navire qui sera saisi et mis au mouillage en rade de Fos sur Mer le 23 juin 1992. L'équipage n'est plus payé, les délégations aux familles (75% du salaire de base) ne sont plus versées, eau douce et vivres sont rationnés. Les autorités portuaires ont permis l'utilisation d'une embarcation du bord pour assurer la liaison avec la terre et c'est ainsi que la situation du navire est connue le 1^{er} août. Le Centre pour les droits des marins est informé et passe l'information. Un immense mouvement de solidarité se développe. S'y retrouvent les marins pêcheurs, les autorités maritimes, les pilotes , deux couples franco-philippins, les communes de Port de Bouc et de Fos sur Mer, le syndicat international ITF et le Norwegian Seamen Union qui y est affilié, le propriétaire de la vedette qui assure gratuitement la liaison navire/terre, les évêchés de Marseille et Aix en Provence, le Seamen's Club local qui organise des soirées dans ses locaux où les marins du « Bromsgaard Star » peuvent rencontrer d'autres marins Philippins . A la télévision l'émission Thalassa en fait état. A quelques jours de Noël , « Blue Christmas » (Triste Noël «) disent les marins en quittant le navire.

-
Octobre /Novembre 1992 : En escale dans le port de Lorient, les marins égyptiens du cargo « Agios Charalambos » réclament le paiement des salaires qui ne leur ont pas été réglés depuis

longtemps. En réponse, l'armateur envoie à bord, pour les remplacer, une équipe de nervis venus de Grande Bretagne et qui expulsent, manu-militari 14 marins . L'opération ne se fait pas avec douceur, les cris des marins tabassés s'entendent depuis le quai mais n'entraînent pas l'intervention des policiers présents, ce qui suscite l'indignation de la permanente du Seame'ns Club de Lorient, mais les représentants de l'ordre attendent que le Commandant du navire le leur demande, le navire ayant un statut d'extra-territorialité

-

Novembre 1992 Battant pavillon des Bahamas, le cargo " MC Ruby " équipage ukrainien, arrive au port du Havre venant d'Afrique de l'Ouest. En cours de traversée, neuf Africains qui avaient embarqué clandestinement dans les ports de Takoradi et Douala sont découverts par l'équipage. Craignant, par expérience, les pénalités qu'entraîne leur présence à bord à l'arrivée au port, un petit groupe de marins se réunit et une décision est prise :les clandestins doivent disparaître .

Ils sont extraits par groupes de deux du peak avant , où on accède par un trou d'homme fermé de l'extérieur, montés sur le pont battus, tués et jetés à la mer. Seul l'un d'eux, dont le propre frère a été exécuté sous ses yeux, réussit à s'enfuir ; à se cacher dans une cale et à échapper pendant trois jours aux recherches de l'équipage tant à bord que sur les quais à l'arrivée au Havre où il peut alerter la police. Bien que ce drame se soit déroulé en haute mer, en zone hors juridiction française, la juge de permanence ce week end se déclare compétente du fait qu'il y a eu poursuite sur le quai avec tentative d'assassinat sur le territoire français. La police intervient et arrête cinq marins d'équipage ainsi que le Commandant et le second-capitaine. Parmi les cinq marins d'équipage arrêtés il y a quatre Ukrainiens et un Caucasien qui clame son innocence en russe mais est difficilement compris, sans interprète.

Différentes associations se joignent au Seamen's Club et à la Mission de la Mer pour lui apporter leur soutien dans cette période difficile de trois années de détention préventive, coupées par trois semaines de liberté provisoire, au bout desquelles son innocence est enfin reconnue et il peut retrouver sa famille et son Caucase natal.

Ces trois cas, ainsi que de nombreux autres, sont largement étudiés au cours de la première réunion organisée par le CCFD en 1993 à Paris. Elle sera suivie en 1998 de la création de notre Fédération. A.LL.

La Société des Œuvres de Mer.

Le numéro du Bulletin de 2016 nous est bien parvenu. J'ai bien apprécié l'Editorial de son

Président, le Vice Amiral Merveilleux du Vignaux, qui nous signale que l'épisode de « gros temps » que la Société des Œuvres de Mer a traversé depuis une dizaine d'années, fait désormais partie du passé. Plus personnellement, , à la lecture de l'article du Contre Amiral Jean Yves Nerzic, sur l'arrivée à l'île de Corfou de nos alliés, soldats serbes rescapés des batailles pendant la guerre 14/18 , transportés par le « Saint François d'Assises » ; navire d'assistance aux pêcheurs de la Société des Œuvres, navire réquisitionné pour servir de navire hôpital et assurer le transport de ces « martyres offrant un spectacle navrant et une vision horrible. ... ce sont des véritables squelettes couverts de haillons, torturés par la vermine, la faim, les souffrances ...* je n'ai pu que retrouver les sentiments d'horreur et de pitié ressentis, j'avais alors treize ans, en écoutant les récits mon grand-père, envoyé aux Dardanelles avec le régiment de Zouaves dont il faisait partie. Il avait pu assister alors à ce triste spectacle et participer aux durs combats qui s'y étaient déroulés. A.Ll.

L'Observatoire des Droits des Marins.

« Les Journées d'études 2017 de l'Observatoire des Droits des Marins » auront lieu les **15 (après-midi) et 16 juin** à la MSH Ange-Guépin de Nantes. Elles porteront sur " **L'impact de la Convention internationale 188 de l'OIT sur la pêche**", et particulièrement la dimension sociale de la pêche. Ces journées d'études sont co-organisées avec le programme de recherche Human Sea de l'Université de Nantes coordonné par Patrick Chaumette, dans le cadre de son axe 1 de travail et le nouveau réseau international thématique de recherche sur le travail maritime "Maritime Work Watch" créé par des universitaires espagnols (Pays Basque et Corogne). Un peu de lecture concernant le programme de recherche "*Human Sea*" coordonné par le professeur Patrick Chaumette.

Les nouveaux billets postés sur le carnet de recherche "Hypothèses" depuis le début de l'année 2017 portent sur les thématiques suivantes :

- Le Parlement européen défend ses attributions au sein de la PESC à propos des accords de transferts en matière de lutte contre la piraterie, par Patrick Chaumette, professeur, , université de Nantes, billet publié le 03 janvier 2017.
- Protection du thon Rouge et responsabilité pénale de Greenpeace, par Florian Thomas, doctorant au CDMO, université de Nantes, billet publié le 10 janvier 2017.
- HISSEAS : Condamnation pour pollution marine. Amende d'un million d'euros (TGI Brest 17 janvier 2017), par Patrick Chaumette, professeur, Deepwater Horizon : quelles conséquences psychologiques ?, par Jonathan Ruillé, post-doctorant du programme Human Sea, chercheur au CDMO et LEMNA, université de Nantes, billet publié le 09/02/2017.

NOUVELLES DES PORTS –

DUNKERQUE : a accueilli, les 8 et 9 octobre 2016, la rencontre bi-annuelle de la Fnaam regroupant des représentants et bénévoles des différents foyers d'accueil, y compris ceux de

Calais où une petite équipe se met en place, des personnalités du monde maritime ; le président du Conseil Portuaire de Bien Etre du port de Dunkerque . Nous avons été heureux de retrouver, dans la délégation britannique, un représentant d'Iswan , Tom Holmer, que nombre d'entre nous connaissent, parce qu'il a déjà participé, au titre d'ITF, à plusieurs réunions de la Fnaam. Le PV de l'assemblée générale a été rédigé par le Secrétaire Thierry Beisser et envoyé aux participants. Nous avons le sentiment que cette rencontre interports a été bien appréciée par tous et nous nous donnons rendez vous en 2018 où nous seront accueillis par nos amis de la Rochelle et fêterons les 20 ans de notre Fédération. A.LL.

LOON PLAGE : dès sa construction le qualificatif de Port Rapide avait été donné à ce port d'accès libre, puisqu'il n'y a pas d'écluse, situé à 18 kms à l'Ouest de la ville de Dunkerque pour permettre d'y accueillir les plus grands navires actuels et disposer de vastes surfaces de terrain destinées à des travaux d'agrandissement des bassins ou être mises à la disposition d'entreprises maritimes ou industrielles. Le terminal méthanier est entré en service actif le mois dernier et l'allongement du quai à conteneurs est en cours. Sa situation géographique le plaçant pratiquement sur le rail montant du trafic maritime vers le Nord, servi par un bon réseau routier, ferroviaire et voies d'eau, nous avons de bonnes raisons de penser que ce port continuera à se développer et que le nombre de :marins fréquentant le Seamen's Club ira en progressant. A.LL

ROUEN l'année 2016 a été contrastée pour le Seamen's club de Rouen, un 1° semestre dans la ligne de 2015 avec une fréquentation de 2253 marins, rappelons que nous ouvrons 6 soirs sur 7 du mardi au dimanche inclus, et pour le second trimestre de 1381 marins seulement soit une diminution de 40%. Le port de Rouen dont l'activité principale est l'export de céréales a vu son activité réduite du fait de la récolte catastrophique de 2016 due aux mauvaises conditions climatiques du printemps dernier et ses pluies excessives dans les grandes régions de production au nord de la Loire, non seulement il y a peu de blé mais il est de mauvaise qualité et impropre à l'export. Nous avons des soirées avec zéro marins, en moyenne 3 soirées par mois depuis juillet, c'est un peu triste un foyer sans marins mais nous gardons bon espoir que la récolte de 2017 soit bonne comme celle de 2015 qui avait vu Rouen battre son record à l'export de céréales avec 9 millions de tonnes. Il nous faudra toutefois regagner les parts de marché perdus cette année au bénéfice des ukrainiens et des russes. De mémoire de céréalier dans la Beauce, on n'a jamais eu 2 récoltes catastrophiques de suite mais avec les changements climatiques sait on jamais! Les navires vraquiers céréaliers sont des navires intéressants pour la fréquentation du foyer, ils ont des équipages de 20 à 30 marins et un temps d'escale de plusieurs jours lié également aux conditions climatiques et au volume important de chargement. Il en découle bien évidemment une baisse de nos ressources financières notamment au niveau du change des dollars et des ventes de cartes téléphoniques, les contributions volontaires des armateurs sont en diminution également et nous attendons un résultat financier dans le rouge pour 2016 car nos charges fixes sont constantes.

En janvier dernier, douze de nos collègues Havrais de l'AHAM nous ont rendu visite, et treize de nos salariés et bénévoles se sont déplacés au Havre au mois de mai, visite du port sous la conduite documentée de José Perrot, échanges fructueux et comparaison entre deux ports dont les activités sont très différentes. En juin nous avons contribué comme chaque année au succès des 3 journées sportives de l'antenne locale de l'AGISM animé par Yves Michel, journées fréquentées à la fois par les 28 marins du Cielo Di Tokyo et par une vingtaine de personnes du milieu maritime de Rouen. Du fait de la disparition de l'AGISM et afin de maintenir ces rencontres sportives proposées aux marins (basket, foot et tennis de table) Yves Michel a créé l'Association Sportive Maritime et Portuaire avec une activité complémentaire à celle de l'ARAM. En décembre, remise de cadeaux de Noël aux 26 marins accueillis au foyer lors des soirées de 23 et 24 décembre, cadeaux confectionnés par une équipe de 3 bénévoles et d'Anaïs notre jeune étudiante en service civique actuellement chez nous. Le 23 également, notre chapelle St Olaf a retrouvé sa vocation d'origine avec la messe de Noël célébrée par le père René Gobbé de la Pastorale des Migrants, préparée par Jean Pierre bénévole au foyer et membre de la Mission de la Mer et animée par la chorale Mayangi, groupe gospel de Rouen et de Grand Couronne dirigée par Joseph. Nous aurons une réunion de la CPBE début janvier, nous espérons y avoir des infos sur nos financements futurs à partir des droits de port. Meilleurs vœux à tous pour 2017, René Refour.

Brest : Bonjour à toutes et à tous. Depuis septembre, nous accueillons une nouvelle volontaire de service civique, Raïny, qui nous appuie dans notre fonctionnement. Ses qualités d'accueil sont bien appréciées des marins et elle poursuit l'action entreprise par Charlène dans la mission d'animation qui lui est confiée. Depuis la reprise de la saison de foot de Ligue 2, notre association propose gracieusement aux marins des places à l'occasion des matches à domicile du Stade brestois. Une occasion de sortie bien animée et appréciée d'autant que nous assurons également le transport des heureux bénéficiaires. D'avril à septembre, le port de Brest a accueilli 14 paquebots. Les escales ayant lieu en journée hors de nos horaires habituels d'ouverture, nous avons à chaque fois adapté nos horaires et communiqué auprès des bords. La fréquentation n'a pas du tout été à la hauteur de nos espérances, il nous faut repenser notre offre d'accueil en 2017 pour ces navires. Ce fut un plaisir pour nos représentants de retrouver les autres associations à l'occasion du congrès de Dunkerque. Un grand bravo et un grand merci à toute l'équipe dunkerquoise. Tout a été très réussi. Ce trop court week-end donne envie de revenir dans cette belle région pour mieux la découvrir. Notre foyer a fait l'acquisition d'un équipement karaoké très compact relié à une TV connectée bien pratique pour lancer des vidéos qu'on trouve sur internet.

En outre, et grâce à Jean-Paul, l'un de nos bénévoles, la sonorisation par haut-parleurs de nos locaux est désormais réalisée. Nous avons accueilli le 26 octobre un groupe local de musique traditionnelle pour une petite prestation bien appréciée des marins philippins présents et qui a réuni pour l'occasion plusieurs bénévoles. Une expérience à renouveler avec d'autres groupes volontaires. Une autre forme d'animation est la tenue d'expositions photo ou peintures, comme évoqué dans un bulletin antérieur. L'un de nos bénévoles, Jean-Pierre, a exposé pendant plusieurs semaines de très belles photos réalisées sur le port. Raïny a reçu au local des représentants d'un photo-club avec lequel nous allons concrétiser prochainement un partenariat pour agrémenter notre intérieur. Le secrétaire général de l'Union maritime de Mayotte nous a fait l'honneur d'une visite le 20 décembre. L'UMM souhaite développer un projet d'accueil des marins au port de Longoni distant de Mamoudzou d'une quinzaine de kilomètres sans service de navette pour se rendre dans le chef-lieu, notamment pour y faire quelques courses au centre commercial

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli et renseigné de notre mieux notre visiteur avec qui nous restons en contact. Raïny a rendu visite récemment à un marin étranger hospitalisé à Brest. Celui-ci, blessé à la main, avait été évacué par hélicoptère de son navire au large. Son employeur n'avait pas pris d'agent maritime à Brest et ce marin portugais originaire du Cap Vert a été ravi de la visite de Raïny venue lui apporter un mobile – il n'en avait pas – et une carte SIM, quelques friandises et de la lecture. Son hospitalisation n'aura duré que quelques jours, il était de retour chez lui aux Pays-Bas pour les fêtes. Comme chaque année ont été confectionnés des petits paquets de bonbons de chocolats et friandises avec une petite tour Eiffel que nous avons offerts aux marins et qui sont toujours très appréciés en tant que cadeau. Cette fin d'année est l'occasion de dresser un bilan de notre fréquentation. Sans surprise, elle a bien diminué en 2016 avec 2920 marins accueillis contre 5049 en 2015. Cette baisse importante est clairement due à l'absence d'activité du chantier de réparation navale Damen. Cela n'entame en rien notre motivation et nous espérons voir revenir les navires dans ce chantier en 2017. Toute l'équipe du seamen's club de Brest se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Thierry Beisser, président.

Marine Accueil Loire – St Nazaire : Bonjour à tous, le seamen's club de St Nazaire espère beaucoup de cette nouvelle année, tout d'abord, nous venons de commencer le transport des marins des quais de Montoir/Donges, cette activité est toute nouvelle pour nous. Ensuite nous organisons une exposition de clichés sur le travail portuaire dans nos locaux du 1^{er} février au 5 février, le dernier après-midi étant consacré à une « portes ouvertes » en présence des directeurs des intervenants portuaires, des élus locaux et régionaux dans le but de faire connaître notre action au sein du GPMNSN et l'endroit où les bénévoles accueillent les marins chaque soir de 19h à 22h. Pour l'instant des projets sont en cours, donc suite au prochain numéro ... Bonne continuation à tous M.C. Le Nay

La Rochelle : Une soirée événement, commune au Propeller Club La Rochelle Saintonge, à l'Union Maritime de La Rochelle et au Seamen's Club, rendue possible par le partenariat avec la Sirène, a été l'occasion, le mercredi 18 janvier 2017 de découvrir à la fois la Sirène et ses nombreuses facettes et Marc Picavez, cinéaste, auteur du film SEA IS MYCOUNTRY présent pour l'occasion.

Port de Bouc : a sorti le numéro 5 de son bulletin Balise d'où nous extrayons les détails suivants : en 2016 le foyer qui compte 6 salariés et une quinzaine de bénévoles a reçu 12000 marins et visité 1500 navires. Le foyer annexe des quais où accostent les navires porte-conteneurs connaît quelques problèmes et la question de la poursuite de son ouverture se pose. Le domaine portuaire est très étendu et la moyenne effectuée chaque année par les véhicules du foyer pour transporter les marins est d'environ 120.000.kilomètres. Le foyer a donc accepté avec plaisir le don d'un véhicule par Port la Nouvelle , un autre par l'association EDF Martigues-Pontaux et un troisième par ITF.

Après six années à ce poste, le Président, François Bascove , a demandé à se retirer pour raisons personnelles. Il a été remplacé par Mme Martine Sanchez qui était en charge de la Trésorerie. A.LI

Marseille : L'année 2016 a été une année mitigée au niveau de la fréquentation, à la fin décembre au foyer des croisières nous avons accueillis 21288 membres d'équipage soit 552 de moins qu'en 2015. Nous nous attendions à un nombre très supérieur avec la venue des grands paquebots ayant plus de 2000 membres d'équipage tel que l'Harmony of the Seas. Deux paquebots en réparation ont gonflé ce chiffre de la fréquentation car en plus des marins restés à bord, il y avait des ouvriers étrangers logés dans des car-ferries. Pour avoir passé deux journées sur des grands paquebots, je me suis aperçu qu'un nombre important de passagers restaient à bord durant l'escale et que beaucoup de membres de l'équipage travaillaient comme si le bateau était en mer. Ce qui est surprenant c'est que les ventes aux marins ne diminuent pas car certains achètent pour leurs amis restés à bord. Au foyer de la rue de Forbin le nombre de marins accueillis est resté constant et 890 navires ont été visités par nos équipes en 2016. Nous n'avons pas d'informations précises sur la date de fermeture de l'Hôtel les Gens de Mer où nous avons notre foyer pour le soir. Régulièrement on nous annonce sa fermeture mais en même temps l'hôtel prend des réservations. Nous sommes presque prêts à quitter notre local, les travaux dans l'ALGECO qui sera notre bureau, sont terminés.

Quand il va falloir fermer la porte du foyer pour la dernière fois cela ne sera pas facile. Depuis janvier 1995, 63000 marins y sont venus et ont été accueilli par les salariés et les bénévoles. Une page de l'AMAM sera tournée. Le Black Diamond, un supply offshore de 65 mètres et 1 300 tonnes construit en 1975 et transformé en restaurant flottant est arrivé à Marseille en juillet 2015, il est toujours là. tous les membres d'équipage sont partis. Lors d'une audience du Conseil de prud'homme en janvier une solution sera peut-être trouvée pour que les marins touchent leurs salaires et leurs reliquats. Le navire doit être mis en vente aux enchères en partant de 200000 \$. Nous avons engagé 5000€ auprès des marins et nous ne sommes pas sûrs de les récupérer après la vente. L'année 2017 va nous demander une nouvelle organisation pour l'accueil et une réflexion sur les nouveautés et services que nous devons mettre en œuvre. Toute l'équipe de l'AMAM souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2017.G. PELEN

Un Seamen's club à Mayotte.

Présentation de Mayotte : Mayotte est un département insulaire français situé en océan indien, dans le canal du Mozambique, entre la côte est africaine et l'île de Madagascar. Il se compose d'une île principale, la Grande-Terre, d'une île plus petite, la Petite-Terre, et de plusieurs îlots autour de ces deux îles. La superficie de Mayotte est de 375 kilomètres carrés et, avec ses 220 000 habitants, elle est très densément peuplée (585 habitants par km²). La plus grande ville, et chef lieu, est Mamoudzou, sur Grande-Terre. Le territoire fait géographiquement partie de l'archipel des Comores. La langue principale est le Shimaore, une langue d'origine bantoue étroitement liée aux autres langues des îles voisines de l'archipel. L'autre langue maternelle la plus parlée est le Kibushi, d'origine malgache avec des influences de Shimaore. La majeure partie de la population est musulmane. Les habitants de Mayotte ont voté pour rester français en 1974. Suite à un référendum en 2009, avec un résultat écrasant en faveur du statut de département, Mayotte est devenu le 101^{ème} département français le 31 mars 2011 et région ultrapériphérique de l'union européenne le 1^{er} Janvier 2014 .

Le port de Longoni : poumon économique de l'île Du fait des caractéristiques insulaires de Mayotte, le domaine du transport, aérien et maritime, y est un secteur vital. L'aéroport se situe en Petite Terre, à Pamandzi et le port de commerce au nord de Grande Terre, à Longoni. Des transbordeurs à passagers, véhicules et marchandises assurent, par ailleurs, le lien entre les 2 îles principales. Le transport maritime est donc primordial pour le département, les marchandises étant presque toutes importées. Le port de Longoni est un port en eaux profondes qui, avec ses 14 mètres, offre l'un des meilleurs tirants d'eau dans la région. L'autorité portuaire relève du Conseil Départemental de Mayotte et, depuis fin 2013, la gestion et l'exploitation du port ont été confiées à la société privée « Mayotte Channel Gateway ». En 2015, 192 navires sont passés par Mayotte : 144 porte-conteneurs, 4 navires de croisière, 6 gaziers, 11 tankers, 13 navires transportant du ciment, 4 navires militaires, 10 navires conventionnels (breakbulk)

Le projet de « seamen's club » Le port de Longoni est situé à environ 15 kilomètres de Mamoudzou, où se situent les principaux commerces, hôtels, restaurants et lieux de divertissements. Le transport de personnes entre le port de commerce et le chef lieu se fait uniquement par taxis et « taxi brousse » et ce, quasi-exclusivement de jour. Il n'existe pas de structure dédiée aux marins, ou susceptible d'améliorer leurs brefs séjours, à Longoni. Aucun commerce, uniquement 2 bars/restaurants mais qui ne prennent pas en compte leurs attentes et sont fermés le soir et le weekend. Pas de locaux couverts pour s'installer et communiquer avec les familles, là où le wifi est accessible aux abords du port. L'Union Maritime de Mayotte, dont certains membres sont eux-mêmes marins, anciens marins et/ou en relation étroite avec les équipages de navires escalant à Longoni, a donc tout naturellement décidé, de réfléchir à un moyen d'améliorer les conditions d'escales des marins. Au mois de décembre dernier, le vice-président de l'UMM et patron de la station de pilotage, Gilles Perzo, a ainsi suggéré la création d'un « seamen's club ». Le Président, Norbert Martinez, n'a eu aucun mal à se laisser emporter par cette idée et à convaincre les autres membres de l'association. Il a ensuite confié au secrétaire général le développement du projet. Ce dernier, Christian CORRE, a profité d'un passage à Brest en fin d'année pour visiter le « seamen's club du port de commerce » et rencontrer son équipe dont le Président, Thierry Beisser. Depuis cette visite, la conviction de l'UMM est de plus en plus forte, grâce également à Alain Djeutang, directeur du centre international d'accueil des marins de

la Réunion, qui nous fait partager sa grande expérience dans le domaine du bien-être des gens de mer et qui, comme Thierry, nous apporte son soutien et d'excellents conseils. Toute l'équipe de l'UMM s'investit donc fortement dans ce projet.

PIRATES

L'International maritime bureau indique que, bien que l'activité des pirates ait été, en 2016 la plus basse depuis 1998, le nombre de marins pris en otages a été le plus élevé des dix dernières années . Si ces attaques sont en diminution importante en Afrique de l'Est où l'opération Atanta de l'Euronavfor est prolongée jusqu'au 31 décembre , elle est en augmentation en Afrique de l'Ouest et se développe dans la Mer des Célèbes (entre Bornéo et le Sud Est des Philippines). 150 navires ont été attaqués par les pirates 22 ont été déjouées. Il semble que la technique des pirates ait évolué en Afrique de l'Ouest avec une tendance à kidnapper les équipages pour obtenir des rançons.ALL

Guide de bonnes pratiques à l'intention des compagnies maritimes et des sociétés de manning. Ce document de 37 pages a été réalisé par le Programme de réponse humanitaire à la piraterie maritime (MPHRRP) , groupement qui a vu le jour en 2011 et a pour objectif de fournir une assistance aux marins et à leurs familles touchés par la piraterie maritime . Il est traduit en plusieurs langues. C'est un document très complet de soutien aux marins et à leurs familles tant pendant les épreuves de la captivité que par la suite. Au moment de l'attaque par les pirates des marins peuvent être blessés ou tués. Les survivants seront gardés à bord ou conduits à terre , à la merci de leurs gardes qui utiliseront tous les moyens, intimidation ; coups, fausse exécution, pour saper leur moral. Les communications téléphoniques entre les otages et leurs familles peuvent être utilisées pour que ces marins informent leurs familles de leur triste situation afin que ces dernières fassent pression sur l'armateur pour qu'il règle la rançon. Ces communications peuvent être interrompues subitement, des coups de feu entendus à côté de l'otage pour aggraver l'inquiétude des familles. Ces situations peuvent durer pendant des années. Il est évident qu'elles ne seront pas sans laisser des séquelles et qu'un suivi sera nécessaire. Pour les familles il faut aussi que l'armateur délègue un représentant chargé de la liaison avec elles. Ce document, très complet, fournit le maximum de réponses aux questions qui peuvent se poser. A.LI

Rencontre ICMA de l' Europe de l'Ouest à Bremerhaven du 10 au 12 mai 2017

Antje Zeller, de Deutsche Seemannsmission Club de Bremerhaven, qui a été coordinatrice de l'ICMA, lance un appel pour réactiver les rencontres de la partie West européenne de cette organisation qui a tenu sa dernière réunion en 2008. A l'époque un coordinateur avait été élu mais a démissionné de son poste peu après .Antje qui a déjà assisté à deux réunions à Dunkerque propose de se retrouver à Bremerhaven du 10 au 12 mai 2017. Les frais de transport sont à la charge des intéressés à qui il sera demandé une participation de 100€ pour les frais d'hébergement et les repas Les inscriptions sont à adresser avant le 3 mai à
/ christine.freytag@seemannsmission.org